

Démarche : Accompagnement des entreprises du Grand Est - Covid-19

Organisme : Direccte Grand Est

Identité du demandeur

Email

Etablissement
SIRET

Dénomination

Forme juridique

Formulaire

////
IMPORTANT - Ce portail a une vocation d'information. Les demandes qui y sont déposées ne font pas office de dossier de demande de subvention.
////

L'Etat, la Région Grand Est, les CCI et la CMA de la région se mobilisent pour répondre aux questions des entreprises et les accompagner face à l'impact causé par le Covid-19.

Pour assurer un traitement rapide associant tous les services compétents, ils ont mis en place ce portail vous permettant de signaler vos difficultés, et d'être orienté et conseillé sur les dispositifs déployés pour vous aider.

Après identification, et présentation de votre demande via un formulaire, votre dossier est pris en charge par un conseiller qui pourra vous apporter la réponse ad hoc ou le transmettre au service compétent.

Pour toute question supplémentaire vous pouvez contacter votre chambre de commerce et d'industrie au 09 71 00 96 90 ou votre chambre de métiers et de l'artisanat au 09 86 87 93 70.

Les dispositifs d'aide sont décrits sur le site de la DIRECCTE Grand Est, régulièrement mis à jour : <http://grand-est.direccte.gouv.fr/Coronavirus-des-mesures-pour-les-entreprises-francaises-impactees>

Votre question

Expliquez les difficultés rencontrées

Indiquez le ou les thèmes concernés

En renseignant ce champ, vous nous aidez à orienter au mieux votre question vers l'interlocuteur pertinent, et à vous répondre le plus rapidement possible.

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

☐ Obtenir l'aide de 1500 euros pour les indépendants

☐ Recourir à l'activité partielle

Accompagnement des entreprises du Grand Est - Covid-19

- ☐ Reporter le paiement de mes impôts et cotisations sociales
- ☐ Reporter le paiement de mes charges courantes (loyer, eau, électricité)
- ☐ Étaler mes créances bancaires
- ☐ Obtenir un prêt de trésorerie facilité
- ☐ Résoudre des conflits avec les clients ou fournisseurs
- ☐ Savoir si mon activité est autorisée à exercer
- ☐ Autre

Etes-vous une entreprise artisanale immatriculée à la CMA ?

Cette question permettra à des conseillers des chambres des métiers et de l'artisanat de vous accompagner.

Cochez la mention applicable

- ☐ Oui
- ☐ Non

Coordonnées

Nom de la personne à contacter au sein de votre entreprise

Ce point de contact sera utilisé pour obtenir des précisions sur votre question.
Par défaut, c'est l'adresse courriel utilisée pour poser la question qui recevra la réponse.

Email de la personne à contacter

Souhaitez-vous être contacté par téléphone ?

Vous pouvez contacter des conseillers consulaires par téléphone, ou demander à être contacté ultérieurement

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h

Chambre de commerce et d'industrie : 09 71 00 96 90

Chambre des métiers et de l'artisanat : 09 86 87 93 70

Téléphone de la personne à contacter au sein de votre entreprise

Quels jours de la semaine ?

Nous ferons de notre possible pour tenir compte de vos préférences

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- ☐ Lundi
- ☐ Mardi
- ☐ Mercredi
- ☐ Jeudi
- ☐ Vendredi